

**Compte rendu du Séminaire ESS
L'économie sociale et solidaire au cœur des politiques territoriales
18 janvier à St Étienne**

Maurice Vincent, maire de St Étienne

St Étienne est le berceau de la mutualité, il y a donc une longue tradition d'économie sociale et solidaire. Ce secteur est très important pour le rebond économique de la ville, car il a toute sa place dans l'économie du XXIème siècle. Projet important de création d'un pôle d'excellence gérontologie et économie monté en partenariat avec la mutuelle et le CHU.

La métropole vient d'adhérer au RTES.

Jean Louis Gagnaire, vice président du Conseil Régional Rhône Alpes

L'économie sociale et solidaire est partie intégrante du développement économique régional. La région a vu naître les premières coopératives. La région travaille sur toutes les thématiques : compter autrement (finances solidaires et éthiques), consommer autrement (circuits courts, épicerie solidaires), se déplacer autrement (co-voiturage, auto-partage), habiter autrement (coopératives d'habitation), s'informer autrement (initiatives participatives citoyennes), travailler autrement (type d'entreprises, qualité des emplois, droits des salariés).

La Région a mis en place Idéclic solidaire, sous forme d'un appel à projets permanent et des aides directes.

Toutes les aides de la Région sont ouvertes à l'ESS.

La Région a mis en place un contrat économique sectoriel sur l'ESS. Le volet ESS est présent dans tous les contrats d'agglomération. On voit de plus en plus les conseils généraux, réticents au départ, venir sur cette thématique.

L'ARF est le bon lieu pour les échanges de bonnes pratiques et la promotion d'une économie nouvelle.

Marie Guite Dufay, présidente de la Région Franche Comté et présidente de la commission ESS de l'ARF

La commande publique est un des leviers d'intervention intéressant des Régions. L'ESS est transversale et se retrouve dans toutes les politiques régionales : secteur social, environnement, transports... cela suppose de décroiser nos modes de faire. L'innovation sociale, très concrète, doit être intégrée dans nos politiques. Le Mouves permet le décroissement statutaire, il faut renforcer le partenariat avec l'ARF.

Les temps sont mûrs, avec une recherche par nos concitoyens de « mieux être » et non plus de « plus avoir ».

Au niveau national, l'initiative des Etats Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire peut être le prélude à ce que l'ESS soit appropriée dans les débats politiques à venir.

Les contraintes sur les finances publiques obligent à rechercher ensemble des critères d'évaluation de nos politiques.

Christiane Bouchart, conseillère municipale à Lille et présidente du RTES

70 collectivités de différents niveaux sont adhérentes au RTES. La volonté est de faire du transfert d'expériences et de valoriser les initiatives au niveau national et européen. Outre les outils réguliers de



Réseau des territoires pour l'économie solidaire



**Association
des Régions de France**

communication (lettre, site internet,..), le RTES a publié deux ouvrages : la construction des politiques publiques et la création d'activités par les jeunes, rédigé avec Développement et Humanisme.

L'interaction entre acteurs et collectivités locales est féconde.

Nous sommes aujourd'hui à un moment stratégique, et la dynamique des États Généraux permet de fournir ce cadre pour un élan collectif.

Le changement d'échelle suppose de renforcer la visibilité par rapport à la population, montrer des réalisations concrètes, mutualiser les bonnes pratiques, développer la transversalité au sein des collectivités locales et la coordination entre les différentes échelles de territoire.

Mme Sasso, vice présidente de St Étienne Métropole

L'ESS a été inscrite dans le contrat développement durable avec le Conseil Régional.

Une coopération exemplaire a été développée entre les 3 agglomérations de la Loire pour le renforcement du cadre d'accompagnement des petites entreprises, l'installation de Loire Active, la création d'un site Loire solidaire.

Un travail a été mené avec l'ensemble des acteurs ESS du territoire, sur leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis d'une métropole comme Saint-Étienne. La Maison de l'Emploi et de la Formation a coordonné ce travail, et un plan d'actions va être proposé.

Des actions sont menées également pour sensibiliser les étudiants à l'ESS, organiser les opérateurs en collectif. Un projet : inscrire l'ESS dans le projet design de l'agglomération avec une action design et insertion autour du mobilier urbain. L'ESS est un élément fort du marketing territorial



Réseau des territoires pour l'économie solidaire



Association
des Régions de France

1^{ère} table ronde, animée par Jean-Yves le Turdu : une politique transversale mobilisatrice

Questions : comment construit-on avec les acteurs, comment irrigue-t-on les politiques des collectivités locales, comment développe-t-on la coopération entre collectivités

Patricia Andriot, vice présidente Champagne Ardenne

La Région a développé une plateforme de formation pour aider à la professionnalisation des salariés et des bénévoles dans le secteur de l'ESS. La crédibilisation des acteurs comme des acteurs économiques à part entière passe par la professionnalisation et donc la formation.

Cette démarche a été initiée dans le cadre du comité stratégique ESS piloté par le conseil régional, auquel sont associés l'État, les conseils généraux, la CRESS, France Active, la Macif... et qui donne son avis sur la construction des politiques régionales. Tous les 3 ans sont organisées les Assises de l'ESS qui impliquent tous les acteurs du territoire.

La plateforme de formation est pilotée par la CRESS, et fonctionne sur des crédits de la formation professionnelle. L'appel d'offres est co-construit avec les partenaires.

Limites du dispositif : ce sont les acteurs de l'ESS qui parlent aux acteurs de l'ESS. L'enjeu pour la 2^{ème} phase est d'en sortir et d'introduire les valeurs et pratiques de l'ESS auprès des entreprises classiques. Nous nous appuyons sur le SRDE et sur le SRDFP, dans lequel il y aura un volet ESS.

Corinne Bord, conseillère régionale Ile de France

L'ESS a été réintégrée dans le développement économique. Elle n'est pas considérée comme une filière particulière mais doit être intégrée dans toutes les politiques régionales. : tourisme, coopération décentralisée, Nous avons essayé pour les PJ et l'expo universelle de Shanghai, mais c'était plus difficile!

L'ESS doit être incluse dans les PACTE (politiques régionales avec les conseils généraux et les intercommunalités). Une aide existe pour le diagnostic et la mise en place d'un plan de développement de l'ESS, cela fonctionne assez bien avec les intercommunalités.

Un outil financier Equisol a été créé pour répondre à l'absence de fonds propres des entreprises de l'ESS en développement. C'est une coopérative d'investissement (loi 1947) dont le conseil régional est un des sociétaires aux côtés du Crédit Coopératif, Casden, Bred, Macif, CHorum, SIFA, Natixis, Crédit Mutuel, Urscop, Cnei...

Les tickets d'investissement sont compris entre 50 et 100K€. L'outil est géré par Esfin ides.

Malheureusement, le fonds est arrivé au milieu de la crise, d'où une insuffisance de projets à l'heure actuelle. Certains projets existants présentent trop de risques pour les autres partenaires.

Réflexion à mettre en place sur un système de double garantie, et dans le cadre des EGESS nous réfléchissons sur la mise en place d'un Fonds d'Investissement de Proximité, avec mobilisation de l'épargne citoyenne.

Cyril Kretzschmar, conseiller régional Rhône Alpes

La Région a mis en place une démarche innovante de contrat de branche pour ce secteur, co-conduite avec l'Etat et la CRESS. Elle vise tous les secteurs (agriculture, solidarité internationale...) et toutes les familles (Urscop, Uriopss, Urei..).

Cela a permis de trouver ensemble des éléments de négociation sur quelques axes prioritaires.

Ce contrat sectoriel constitue un repère pour les autres collectivités, Roanne s'en est inspiré

Questions : comment éviter l'instrumentalisation des acteurs, comment concilier les calendriers des uns et des autres, quelle mission pour les collectivités territoriales?

Patricia Andriot

Le comité stratégique de l'ESS constitué de 12 partenaires est l'instance de régulation et d'expression des besoins. Nous avons également des Assises Régionales de l'ESS, tous les 3 ans, qui sont de vrais lieux d'échanges.

L'ESS travaille systématiquement en co-financement avec les autres directions. L'innovation sociale est portée par l'ARD. Volonté d'introduire l'ESS dans la formation, l'agriculture...

2 questions se posent:

- la transversalité, où il s'agit de travailler avec l'ensemble des collègues et services, en montant des actions conjointes (ce qui peut poser un risque de visibilité politique). Par exemple, une action sur l'innovation sociale a été menée avec l'Élu à l'innovation, une action de soutien à Terres de Lien avec l'agriculture,...
- la territorialité, avec un volet ESS à introduire dans le cadre des contrats territoriaux.

Cyril Kretzschmar

Chaque partie prenante doit exister en tant que tel. Il n'y a pas de suprématie des acteurs publics par rapport aux acteurs de l'ESS. Il est nécessaire d'avoir des lieux de négociation et des lieux dissociés, et il faut parfois accepter, même si ce n'est pas facile, que le processus nous échappe.

Il y a de l'inventivité possible dans les actions collectives. Il faut accompagner toutes les entreprises et pas seulement celles de l'ESS sur les questions d'innovation sociale, de gestion du temps de travail...

Les pôles de coopération économique territoriaux de l'ESS sont à développer (ex Romans).

Le portage politique transversal au sein de l'institution est difficile mais nécessaire, notamment pour élargir la capacité financière pour agir. Il faut des supports de médiatisation utilisables par les autres collègues même s'il existe du coup un risque de dilution.

Corinne Bord

Chacun doit être à sa place. Le conseil régional doit aider à la structuration mais pas faire directement. Les Etats généraux de la conversion écologique et sociale entraînent de nouveaux objectifs, autour de la notion de « haute qualité sociale ». Il s'agit d'accompagner les entreprises vers les meilleures pratiques dont certaines viennent de l'ESS et d'irriguer toutes les politiques. L'ESS doit participer de l'attractivité de la Région mais cette problématique est encore difficile à faire prendre en compte par l'agence de développement économique.

Difficultés : le mandat est court et va exiger des résultats rapides, ce qui risque de ne pas laisser le temps suffisant aux acteurs.

Débat

M Tregan : la commande publique est un outil de transversalité. Dès 2005, des clauses ont été mises en place, mais ce n'est pas suffisant. Les clauses sociales ont été limitées sur les territoires où il existe une offre suffisante d'insertion et des acteurs comme le PLIE ou la MDE. . Cela ne fonctionne pas bien car suppose une animation permanente

MG Dufay : ce n'est pas qu'une question de volonté politique même si elle est primordiale. Il faut une approche transversale, bien connaître les partenaires coté insertion, allouer suffisamment les marchés pour que les entreprises puissent répondre.

P Andriot : on a mis en place des formations sur les clauses sociales pour les acteurs et il existe un référent clause sociale sur les territoires

C. Bouchart: au sein de la Commission Espace Naturel Régional, nous avons 33% de clauses sociales, mais cela dépend du type de marchés: pour les entretiens d'espaces verts, les clauses sont plus faciles à intégrer. A la Ville de Lille, nous avons travaillé en parallèle sur l'offre (allotissement des marchés) et sur la demande, avec un appui au regroupement d'acteurs de l'ESS pour répondre. Et les marchés emblématiques, comme ceux du protocole, sont importants.

B Vincent : la région Aquitaine a bien travaillé les clauses sociales sur les gros projets de lycées, ce qui a aidé à structurer le secteur. Cela diffuse maintenant dans les projets de voirie. La politique d'achat crée de la transversalité à travers la commission d'appel d'offres. Mutualisation des expériences à travers le réseau des acheteurs aquitains. Mais c'est plus difficile quand la Région est co-financier.

C Bord : la vérification des clauses est difficile car la région n'est pas en prise directe. Nous avons fait voter un amendement pour faire le jouer le droit de préférence les coopératives et les artisans dans les marchés.

A Fahri : il faut mettre en évidence la plus-value de la réalisation des clauses sociales par les acteurs de l'ESS par rapport à l'offre des entreprises d'intérim de quelques heures d'insertion.

C Kretzschmar : les EGESS peuvent être l'occasion de l'émergence d'un collectif de collectivités, qui se retrouveraient pour échanger, identifier les innovations transversales, voire développer une stratégie commune. Autre point, une thématique est à l'ordre du jour: celle de la finalité de l'action publique en économie, et l'ESS peut largement activer ces débats.

Seconde table ronde animée par Laurent FRAISSE : l'inscription de l'ESS dans la stratégie de développement territorial

Ce thème soulève l'enjeu de la coopération inter collectivités, afin d'assurer une efficacité et une pertinence dans la réponse apportée à la satisfaction des besoins des populations locales.

Christine MERCIER, chef de service ESS à la Région Bretagne

Il y a une volonté de ne pas traiter l'ESS comme un secteur à part. Suite à une étude sur l'ESS est apparue la pertinence de s'en est conclue la pertinence de créer une structure territorialisée: un Pôle de développement de l'ESS. Ces pôles sont déclinés selon les Pays. L'objectif de ces structures est de favoriser la coopération entre acteurs afin de faire émerger des projets dormants, créateurs d'activités et d'emploi. Cela permet d'une part, une meilleure visibilité de leur activité et représentation et d'autre part, le partage d'analyse des réalités territoriales. Actuellement il y a 14 dynamiques de Pôle en Bretagne dont 9 actives. La Région peut être sollicitée pour le financement d'1 ou 2 postes en fonction de la taille du territoire et de la dynamique d'acteurs. L'enveloppe financière à destination de ces pôles pour 2010-2013 est de 2,7 millions €.

Grégory HUCHON, Chargé de Projet à la CRES Bretagne

4 co-structures locales sont mobilisées à travers les Pôles. Des démarches de regroupement ont été initiées dès le début du dispositif. La CRES apporte un appui méthodologique aux acteurs dans les Pays et coordonne les pôles de développement. Concrètement, la mise en place d'un Pôle passe par la demande d'un ou plusieurs acteurs locaux. Cette demande est suivie d'une étude de préfiguration finançable par la Région. Le but est de vérifier l'intérêt porté au projet, de définir les actions prioritaires à partir d'un diagnostic du territoire et des besoins des acteurs et de préfigurer le mode de gouvernance.

Suite à cette étude, si le projet est validé par les différentes parties prenantes, le pôle peut être créé. Le chargé de mission est alors chargé de coordonner la mise en œuvre du plan d'actions du pôle.

Michèle TREGAN, conseillère régionale en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La Région a lancé en 2006 un appel à projets pour inciter les entreprises à se mettre en réseau et améliorer leur compétitivité. Cinq leviers ont été identifiés pour favoriser celle-ci: le social, l'environnement, la formation des salariés, l'export et l'usage des TIC.

Aujourd'hui, 29 Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES) comptent 4200 adhérents, dont 2600 entreprises, représentant 170 000 emplois. Au sein de ces PRIDES on trouve des acteurs de l'ESS (par exemple dans les 9 PRIDES autour de économie verte, dans les 6 autour des services et les 7 de l'économie culturelle).

Par ailleurs la Région a pu identifier comment la RSE a été traitée en tant que levier de développement au sein des PRIDES, autour de 3 grands enjeux :

- sociaux (prévention des risques de travail, GPEC, qualité de l'emploi, équité, diversité, dialogue social,...)
- environnementaux
- sociétaux (relations avec les fournisseurs,...)

L'objectif est de diffuser les valeurs de l'ESS à l'ensemble de l'économie, et de contribuer à décloisonner les acteurs de l'ESS et les acteurs « classiques ». Région souhaite démontrer sa volonté d'étendre les valeurs de l'économie responsable à toute l'économie.

Patrick TILLIE, conseiller régional délégué à l'ESS

L'ESS en Nord-Pas de Calais est aujourd'hui dans le champ du développement économique permanente, ce qui peut poser la question de la transversalité.

L'ESS est le principal employeur privé de la région, devant l'automobile par exemple.

La Région s'implique sur l'ESS notamment depuis les Assises Régionales du Travail et de l'Emploi, organisées entre 1994 et 1996. Entre 2001 et 2003, il y a eu le premier Plan Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire piloté par la Région, les deux départements, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Etat, en partenariat avec la CRES et l'APES. Ce plan représentait 10 millions d'€, tout apporteur confondu.

En 2008, un nouveau cadre a été établi, marqué par la volonté de s'inscrire dans une logique territoriale, et la contractualisation de Plans Locaux de Développement Économique, comportant un volet ESS. Dix-huit PLDE sont aujourd'hui signés.

Question : comment ça fonctionne, quels objectifs et quels résultats?

Grégory HUCHON

Les Pôles ont comme vocation la promotion de l'ESS, le soutien aux acteurs, et le développement de nouvelles activités. Il n'existe pas à ce jour de contractualisation entre collectivités, mais une convention-cadre entre partenaires: par exemple, Rennes, le Conseil Régional et le département délèguent au pôle une mission d'animation de l'ESS.

Le fait d'avoir un pôle peut questionner la collectivité sur le fait d'avoir une politique ESS, et souligne l'intérêt d'un réseau de collectivités à l'échelle bretonne

A côté, beaucoup de collectivités ne sont pas intéressées et connaissent mal l'ESS: l'ESS, c'est bien la gestion des déchets?

Se pose également la question du rural : les collectivités rurales ont peu de moyens et ont une moins bonne diffusion de l'information. L'autre volet de travail est celui de l'accompagnement des porteurs de projet et leur structuration en réseau. La proximité est fondamentale.

Cependant, pour évaluer l'efficacité de ces pôles, il faut regarder sur le temps long. Il est donc encore trop tôt pour évaluer.

Michèle TREGAN

Selon la culture du territoire, le travail entre collectivités est plus ou moins facile. L'articulation régionale – déclinaison territoriale ne s'est pas faite en PACA. A noter cependant de très bonnes relations avec le Conseil Général du Vaucluse.

L'appel à projet des PRIDES a comme objectif la structuration des acteurs en réseau. C'est pour cela qu'ils soutiennent des actions collectives sur les différents thèmes et non pas une structure isolée. Les résultats sont très différents selon les PRIDES et selon les thèmes portés. Par exemple, le PRIDES services à la personne travaille sur la question de la qualification des personnes et de la qualité de l'emploi. Ce travail est commun à 7 structures de SAP.

Valérie MOREL, responsable du service Économie à Artois Comm



Réseau des territoires pour l'économie solidaire



Association
des Régions de France

Artois Comm est un territoire très industriel. Le socle de l'intervention en ESS portait en 2000 -2003 sur les services de proximité. Le Conseil Régional a financé le diagnostic, l'accompagnement méthodologique, avec des séminaires regroupant les équipes des différents territoires, et co-finançait l'équipe, 2 postes et demi à Artois Comm. Cela a été un moment important de professionnalisation des équipes..

Entre 2003 et 2007, de nouvelles formes de contractualisation entre la Région et Artois comm ont vu le jour (PLDAIE, Plan Local de Développement des Activités, de l'Insertion et de l'Emploi ,puis PLDE).

Les Plans Locaux de Développement par l'Economie un volet ESS, et cofinance des postes et un plan d'action, co-construit avec le Comité local des Acteurs de l'ESS. Ce plan a 3 axes : la promotion de l'ESS, l'accompagnement à la création d'activités et la mise en réseau et la professionnalisation, avec par exemple un plan de formation pour bénévoles et salariés.

Le contexte régional est facilitateur. La relation n'est pas descendante, c'est une co-construction historique, une négociation. Ces négociations portent sur un certain nombre de politiques régionales, en mettant en évidence les plus-values apportées par les territoires. Le territoire anime par exemple 2 pôles d'excellence à l'échelon régional. A noter également qu'un droit à l'expérimentation a été introduit dans le nouveau SRDE, avec une enveloppe par territoires.

Question : Patricia ANDRIOT : Y a-t-il eu des territoires expérimentaux, et comment avez-vous initié les différents dispositifs ?

Christine CONSTANT, chef de service création d'activité et développement territorial au Conseil Régional NPDC

Il y a eu au niveau régional une contractualisation avec les acteurs de l'ESS, et l'impulsion vient des acteurs. Ces dispositifs ont été intégrés dans les contrats d'objectifs territoriaux. La contractualisation n'a donc pas été uniquement avec des territoires aussi avec des acteurs. L'objectif était de croiser le triptyque : les politiques locales avec la volonté économique régionale et avec les volontés et besoins des acteurs. Le PLDE a permis de mettre de l'ESS là où il n'y en avait pas.

Christine MERCIER

Il existait déjà des Pôles, par exemple au Pays de Redon. Nous avons adressé un courrier à l'ensemble des pays pour les informer de la démarche, des réunions d'information ont été organisées par exemple en Ille et Vilaine, et dans le Finistère une antenne de la CRES a initié les 1ers contacts avec les acteurs de l'ESS.

Valérie MOREL

Si on veut une politique d'ESS, c'est important d'avoir une équipe dédiée à l'ESS au sein du développement économique. Besoin d'ingénierie locale pour orchestrer les politiques régionales au niveau du territoire.

Question : Cyril KRETZSCHMAR : Se pose la question de l'équité territoriale. Il faut permettre les initiatives partout sur le territoire et pas seulement là où ça marche. Quelle est donc la stratégie pour que cette équité fonctionne, notamment en Bretagne ou en NPDC ?



Réseau des territoires pour l'économie solidaire



**Association
des Régions de France**

Grégory HUCHON

On s'appuie d'abord sur des terrains favorables afin de créer un cadre de régionalisation. L'animation, la sensibilisation des acteurs et des collectivités reste encore à faire afin de leur permettre de se saisir de ce cadre.

Comment coopérer entre acteurs et collectivités sur la sensibilisation des élus locaux, en réfléchissant par exemple sur un argumentaire?

Enfin, pour irriguer l'économie classique, beaucoup de choses sont à imaginer, sous l'angle de la coopération, des pratiques des entreprises et des besoins des territoires.

Christine MERCIER

La Région Bretagne souhaite mobiliser les acteurs. Un stagiaire en master ESS va être recruté afin de sensibiliser les élus locaux. Ensuite, une réunion des Pays sera organisée afin de diffuser l'information localement.

Christiane BOUCHART, présidente du RTES

La Ville de Lille a également un PLDE. Il y a une réelle volonté de la Ville de mobiliser les acteurs en prise directe. Dès que l'on change d'échelle, la question de l'équité territoriale se pose. Comment impulser la dynamique dans les communes ? Plusieurs solutions : trouver des éléments structurants, aller sur des filières d'excellence, inscriptions de l'ESS dans les contrats de territoires, montrer aux élus comment on arrive à faire de l'ESS, développer un certain nombre d'activités sur ces territoires « déserts »,... .

Marie-Guite Dufay et Philippe Chesneau: la coopération doit être remise au cœur de nos fonctionnements, elle crée de la Valeur Ajoutée.

Patrick TILLIE

Lorsque l'on parle de l'ESS, il ne faut pas oublier de parler des jeunes et de leur place dans cette économie, en s'appuyant notamment sur le fait que 70% des jeunes ont envie de travailler au sein de l'ESS.

Cette journée de travail s'est clôturée par l'intervention de **Cyril KRETZSCHMAR**, conseiller régional délégué à la nouvelle économie Région Rhône-Alpes.